

Communiqué du 30 janvier 2023

Réforme des retraites : on remet ça le 31 janvier !

Après avoir été attaqués frontalement à l'occasion du changement de règles de l'assurance chômage, les chômeurs et les précaires seront les 1ères victimes de l'allongement de la durée de cotisation comme du recul de l'âge légal de départ en retraite.

Notre société crée essentiellement des emplois précaires (CDD, temps partiel, intérim) ; notre système économique vit grâce à un chômage de masse qui favorise des salaires bas et des conditions de travail dégradées. Aussi, les personnes au chômage et en situation de précarité n'atteindront ni les 43 ans cotisés, ni une quelconque carrière complète et ne parviendront, après tant d'efforts et de difficulté, qu'au minimum vieillesse ! A 67 ans ! Et ce n'est pas une dérisoire hausse du « minimum vieillesse » ou un improbable plancher de retraite à 1200 euros bruts qui peut nous satisfaire : le compte n'y est pas !

Nous voulons pointer la double peine qui frappe les allocataires du RSA : privés d'emploi et de revenus décents dans l'immédiat, ils le sont aussi de trimestres validés pour leurs droits à la retraite. Cette situation est intolérable !

Nous alertons également sur la situation des chômeurs âgés : privés d'emploi entre 55 et 60 ans, ils n'auront plus les droits au chômage nécessaires pour acquérir des trimestres et des cotisations jusqu'à l'âge de la retraite : 62, 64 et le plus souvent 67 ans ! Ce sont donc des flots de séniors que l'on va contraindre au RSA et à la pauvreté. Cette situation, que nous avons constatée après chaque report de l'âge de départ, est inacceptable !

Nous exigeons que la situation des femmes soit prise en compte : nous savons que les inégalités femme/homme sont particulièrement criantes dans le monde du travail : temps partiel subi, salaires faibles, tâches pénibles, tout cela concerne beaucoup plus les femmes que les hommes. Ce sont donc les carrières hachées qui doivent être prises en compte pour qu'un droit au revenu minimum existe réellement pour tous les chômeurs et tous les précaires !

Le MNCP rejette donc ce projet, qui ne vise qu'à réduire encore davantage les droits de la majorité des travailleurs, et au premier chef, de celles et ceux qui, chômeurs et précaires, sont privés d'emploi. Le MNCP appelle donc tous les chômeurs et tous les précaires à se mobiliser contre ce projet de destruction de nos droits, et à manifester partout où ils le pourront le 31 janvier prochain !